

Séance du 06 avril 2019

Nbre de membres : 10
Nbre de présents : 06
Nbre de votants : 08

L'an deux mil dix-neuf, le six avril, à 10 h00, le Conseil municipal de Moivrons, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale de M. Renaud SAINT MARD, Maire.

Date de la convocation:
01/04/2019

Présents :
Mmes Virginie SAINT MARD, Françoise MAGGIORI, Aurélie NICOLAY
Ms., Renaud SAINT MARD, Patrice ROUGETET, Philippe DUPRE

Date d'affichage:
01/04/2019

Absents excusés : Mme Josiane DUPUY, M Arnaud DARBELET

Date d'affichage du
Compte-rendu :
08/04/2019

Absents non excusés : M. Lionel BARBIER, M. Teddy LHUILLIER

Date d'envoi en Préfecture :
09/04/2019

Pouvoirs :
Mme Josiane DUPUY donne pouvoir à Mme Françoise MAGGIORI
M Arnaud DARBELET donne pouvoir à M Renaud SAINT MARD

A été nommé secrétaire de séance : M. Patrice ROUGETET

🔗 N° D2019-16 Taxes locales 2019

Monsieur le Maire rappelle les taux des 3 taxes appliqués en 2018, à savoir :

2018

Taxe d'habitation : 6,86 %
Taxe Foncière bâti : 7,65 %
Taxe Foncière non bâti : 17,61 %

Monsieur le Maire propose de ne pas les augmenter en 2019.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

De ne pas augmenter les trois taxes en 2019

Vote les taux suivants pour l'année 2019 :

Taxe d'habitation : 6,86 %
Taxe Foncière bâti : 7,65 %
Taxe Foncière non bâti : 17,61 %

🔗 N° D2019-17 Budget primitif 2019

Monsieur le Maire présente le Budget primitif de l'exercice 2019.

Investissement

Dépenses **12 694,63**
 + 150 de RAR
 12 844,63

Recette **12 844,63**

Fonctionnement

Dépenses **289 733,41**

Recettes **289 733,41**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 6 votes POUR, et 2 ABSTENTIONS :
Approuve le Budget primitif de l'exercice 2019

Liste des délibérations :

- D2019-16 Taxes locales 2019
- D2019-17 Budget primitif 2019

Informations diverses :

- La commission communication se réunira le 19 avril 2019 à 10h
- Les horaires du secrétariat de la Mairie vont être modifiés prochainement afin de prévoir une amplitude horaire pour le secrétariat du Syndicat Intercommunal Scolaire.
- La Mairie sera fermée du 15 avril au 22 avril 2019 inclus.
- Nouvelle composition du bureau du Syndicat Intercommunal Scolaire
Présidente : Madame Frédérique CLAUSSE (Commune de Sivry)
1^{er} Vice-Président : Monsieur Renaud SAINT MARD (Commune de Moivrons)
2^{ème} Vice-Présidente : Madame Corinne DUCHENE (Commune de Villers-lès-Moivrons)
Titulaire : Madame Myriam THOUVENIN (Commune de Sivry)
Titulaire : Monsieur Louis DIDIER (Commune de Villers-lès-Moivrons)
Titulaire : Madame Arnaud DARBELET (Commune de Moivrons)
Suppléant : Madame Aurélie NICOLAY (Commune de Moivrons)
Suppléant : Madame Marjorie MATHIEU (Commune de Villers-lès-Moivrons)
Suppléant : Monsieur Denis MATHIEU (Commune de Sivry)

Emargement des Conseillers Municipaux

Renaud SAINT MARD :

Patrice ROUGETET :

Aurélie NICOLAY

Françoise MAGGIORI

Teddy L'HUILLIER

Josiane DUPUY

Philippe DUPRÉ

Arnaud DARBELET

Lionel BARBIER

Virginie SAINT MARD